



Rapport d'Orientation Budgétaire 2026



Dans le cadre du vote du Budget Primitif 2026, le Comité Syndical est appelé à débattre des orientations budgétaires.

CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET

- ✈ Le sondage des passagers réalisé à l'été 2025, le cabinet extérieur SYMETRIS estime que le montant des dépenses sur le territoire des passagers ayant atterri à l'aéroport de Tours Val de Loire s'élève à :

25,9M€ par an

Ces dépenses comprennent : hébergement, restauration, transports terrestres, loisirs, visites, souvenirs et autres dépenses.

Ce montant de 25,9 M€ d'impact sur le territoire corrobore le sondage réalisé sur les passagers de l'aéroport en 2024, le montant du panier moyen calculé par le Comité Régional du Tourisme en 2019, ainsi qu'un précédent sondage réalisé en 2016.

Ainsi, chaque année, l'aéroport Tours Val de Loire rapporte 11 fois plus au territoire que ce qu'il coûte aux collectivités (2,3 M€).

- ✈ Malgré les 60 rendez-vous mené par le délégataire avec des compagnies aériennes en 2025 (TRANSAVIA, EASYJET, VOLOTEA, VUELING, HOP, BRITISH AIRWAYS, AER LINGUS, EMERALD, AEGAN, ITA AIRWAYS, CHALAIR, IBERIA/AIR NOSTRUM, LUXAIR, ROYAL AIR MAROC, DANISH AIR TRANSPORT, ASL, FRENCH BEE, KLM, SATA, AIR BALTIC, etc.), **aucune compagnie aérienne n'a accepté d'ouvrir de ligne à Tours sans contribution financière**. L'expérience malheureuse de L'Odyssey montre la difficulté de se passer de compagnies aériennes expérimentées.

- ✈ L'article 30 de la loi de finance du 14 février 2025 a **multiplié par 2,8 la Taxe de Solidarité sur les Billets d'Avion (TSBA)** pour les vols à destination de la France et de l'Union Européenne et par 2 pour les vols à l'international de moins de 5 500 km.

Ainsi les vols Tours-Marseille, Tours-Porto ont vu la TSBA passer de 2,63€ à 7,40€. Les vols Tours-Londres et Tours-Marrakech passent de 7,51€ à 15€.

Cette hausse de la fiscalité aérienne, mesure sans précédent en Europe, a provoqué de vives réactions des compagnies aériennes, en particulier les low cost. Ces dernières ont supprimé en France plus de 1,3 million de sièges disponibles par rapport aux saisons aéronautiques précédentes. 14 aéroports ont reçu une notification de réduction de présence de compagnies aériennes. Au total, 27 lignes ont été supprimées et d'autres subissent des baisses de fréquence notables.

La compagnie Ryanair a ainsi cessé totalement et brutalement son activité sur les aéroports de Bergerac, Brive, Strasbourg.

A Tours, le programme des vols pour la saison hiver 2025-2026 a été amputé de la ligne vers Londres. Il a fallu attendre le 15 décembre 2025 pour avoir la confirmation de la présence de Ryanair à Tours à l'été 2026 avec un programme finalement semblable à 2025.

En décembre, le directeur France d'Easyjet, Bertrand Godinot, a indiqué devant le Congrès des Aéroports Français que sa compagnie va dorénavant préférer ouvrir des lignes dans d'autres pays d'Europe plutôt qu'à Tours ou Bergerac...

Ainsi, cette évolution fiscale récente représente un frein majeur dans les objectifs de développement aérien de l'aéroport de Tours Val de Loire, comme l'indique notre délégataire à l'issue de chaque rendez-vous avec une compagnie aérienne.

- ✈ **L'enveloppe des 9M€ financée par les 3 collectivités pour les travaux permettant la mise aux normes de l'aéroport est totalement consommée.** La plupart des chantiers sont terminés, à l'exception notable du raccordement électrique par Enedis des bâtiments

transférés, toujours en cours. Ce retard impacte directement le démarrage de l'occupation des bâtiments dont les plus grands sont commercialisés par notre délégataire.

- **Dernière année de remboursement de la dette de la CCI**
- Hausse de 3% de la CNRACL décidé par l'Etat qui vont augmenter les charges de personnel.
- **L'année 2026 sera le premier exercice complet de recettes du parking VL.** Grâce à la monétisation opérationnelle depuis le 1^{er} juillet 2025, il est possible d'affiner les revenus prévisionnels en fonction du nombre de passagers prévus pour l'année 2026 (170 000).
- La zone des hangarets devrait accueillir ses premiers occupants dans le courant de l'année 2026.

-0-

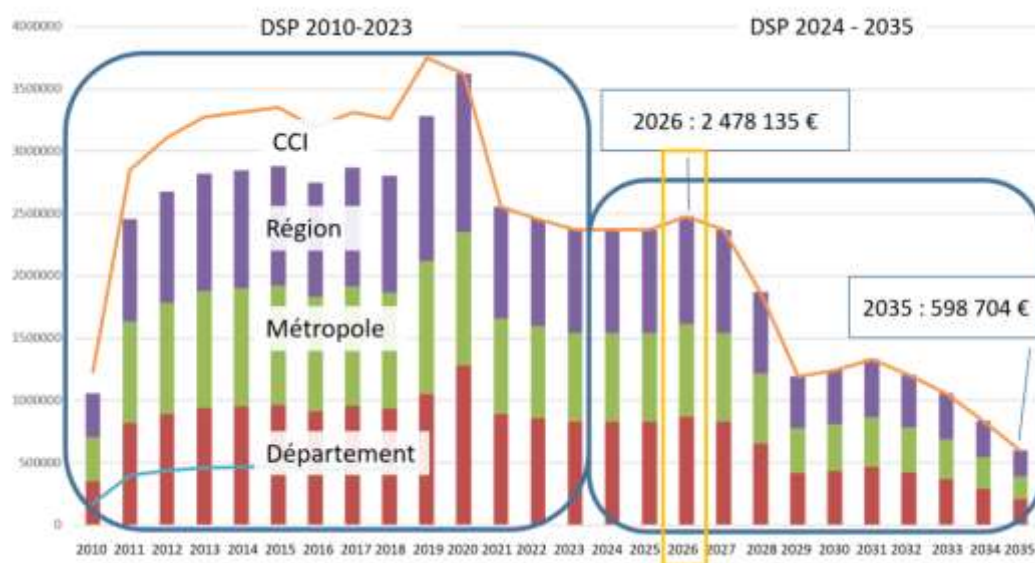
Orientations stratégiques budgétaires proposées

Sur cette base, les orientations stratégiques budgétaires qui vous sont proposées pour 2026 sont les suivantes :

- **Les participations des collectivités suivent la trajectoire initiale** sur la période 2024-2035. Ces participations ont baissé de 34% depuis 2019 et se maintiennent depuis trois ans.

Participations	2023	2024	2025	2026
Région 35%	829 197 €	829 197 €	829 197 €	867 347 €
TMVL 35%	829 197 €	829 197 €	829 197 €	867 347 €
CD37 30%	710 741 €	710 741 €	710 741 €	743 441 €
Total	2 369 135 €	2 369 135 €	2 369 135 €	2 478 135 €

Rappel de la trajectoire financière initiale de la DSP :



Déclinaison chiffrée par année et par collectivité prévue dans la trajectoire financière de la DSP :

Année	Région 35%	Département 30%	Tours Métropole 35%	CCI	Total
2010	352 415	352 415	352 415	172 397	1 229 642
2011	817 873	817 873	817 873	400 090	2 853 709
2012	891 437	891 437	891 439	436 076	3 110 389
2013	939 080	939 080	939 080	459 383	3 276 623
2014	949 706	949 706	949 706	464 581	3 313 699
2015	960 694	960 694	960 694	469 956	3 352 038
2016	915 205	915 205	915 205	447 703	3 193 318
2017	956 743	956 743	956 743	443 564	3 313 793
2018	933 769	933 769	933 769	456 785	3 258 092
2019	1 050 175	1 066 600	1 164 161	467 549	3 748 485
2020	1 283 751	1 067 960	1 273 487		3 625 198
2021	893 130	765 540	893 130		2 551 799
2022	859 436	736 659	859 436		2 455 531
2023	829 197	710 741	829 197 €		2 369 135
2024	829 197	710 741	829 197 €		2 369 135
2025	829 197	710 741	829 197 €		2 369 135
2026	867 347	743 441	867 347 €		2 478 135
2027	829 197	710 741	829 197 €		2 369 135
2028	655 080	561 497	655 080		1 871 657
2029	418 357	358 592	418 357		1 195 307
2030	435 591	373 364	435 591		1 244 546
2031	465 056	398 620	465 056		1 328 732
2032	421 172	361 005	421 172		1 203 350
2033	369 399	316 628	369 399		1 055 427
2034	292 118	250 387	292 118		834 623
2035	209 546	179 611	209 546		598 599

➤ Première année entière de recettes pour le SMADAIT (parking VL et redevances domaniales) : **487 500 €HT en 2026** pour 292 142 € réalisé en 2025. Ces recettes permettent de compenser l'augmentation de l'activité provoquée par la gestion des zones en régie directe (parking VL, zone des hangarettes, zone nord).

➤ **Ressources humaines** : Stabilité de l'équipe du SMADAIT en 2026. L'équipe est composée de 3,9 ETP :

- Un directeur : administrateur hors classe
- Une responsable de l'administration, des finances et des ressources humaines : attachée principale
- Un responsable technique : ingénieur
- Une assistance de direction (0,9 ETP) : Rédacteur principal 2^{ème} classe.

Il convient de poursuivre l'autonomie du SMADAIT engagée envers les services supports de TMVL. La direction des finances de la Métropole est actuellement la plus sollicitée.

L'exploitation de la zone des hangarettes en fonction des activités qui viendront s'y installer sera un des éléments clés de l'évolution possible de la configuration de l'équipe du SMADAIT.

✈ En **investissement**, l'enveloppe des 9M€ pour la mise aux normes de l'aéroport est **totallement** consommée, cependant, les négociations de fin de DSP 2010 et la FCTVA des travaux, nous permet de disposer de **1 313 546 € disponibles** pour autofinancer les travaux ci-dessous. De plus, la structuration des moyens humains du SMADAIT permet, pour la première fois, de travailler à l'élaboration d'un Plan Pluri-annuel d'Investissement (PPI) dans un objectif de bonne gestion et de pilotage financier.

Travaux envisagés en 2026		
Libellé	BP 2026	Commentaires
Opération Hangarettas	415 000 €	Etude béton 12 000 € Etude assainissement 20 000 € AEP 80 000 € Fibre 70 000 € Eclairage pub 60 000€ Contrôle d'accès 50 000 €
Opération parking VL phase 2	80 000 €	Etudes ombrières 30 000€ Bornes recharges 50 000 €
Opération Zone Nord	65 000 €	Etude aménagement SETA Etude environnementale
Etude rénovation piste	300 000 €	Travaux prévu en 2029
Résolution écart surêté DGAC clôture Nord	185 000 €	Achat parcelles : 50 000 € Clôture et chemin de ronde : 135 000 €
Rénovation chaudière bât DGAC, toiture 001	175 000 €	Rénov chaudière bât DGAC 120 000 € Toiture 001 30 000 € Rénov DGAC 30 000 €
Consuel électrique pour 17 bâtiments	90 000 €	



Le budget 2026 proposé

✈ FONCTIONNEMENT

RECETTES	2024	2025	2026
BUDGET PRINCIPAL	3 714 817	5 023 904	3 243 310
2.1.1 Participation des membres	2 369 135	2 369 135	2 478 135
Métropole 35%	829 197	829 197	867 347
Région 35%	829 197	829 197	867 347
Département 30%	710 741	710 741	743 441
2.1.2 DGD Etat	268 573	268 573	268 573
2.1.3 Redevance domaniale Edeis	60 000	60 000	80 000
2.1.4 Excédent de fonctionnement N-1	221 662	1 831 196	191 100
Remb. Charges du budget annexe	0	205 002	225 502
BUDGET ANNEXE		527 445	487 500
Recettes parking VL		462 000	370 000
Redevances domaniales		64 445	117 000

Les recettes 2024 et 2025 du budget principal étaient supérieures à celles de 2026 en raison des produits exceptionnels de 544 614 € en 2024 et les excédents de fonctionnement de 1 831 196 € en 2025 liés aux négociations de fin de la DSP 2010.

Le montant des recettes du budget annexe 2025 étaient basées sur des estimations. Celles de 2026 sont basées sur 6 mois d'exploitation effectifs du parking où nous avons constaté que chaque passage nous rapportait en moyenne 2,17€.

DEPENSES	2024	2025	2026
BUDGET PRINCIPAL	3 714 817	5 023 904	3 243 210
Dépenses réelles	3 340 831	2 971 473	2 884 655
Charges à caractère général	652 774	599 013	575 705
Dépenses de personnel	326 663	319 550	335 550
Participation au délégataire art. 35 et 51 DSP	2 160 000	2 000 000	2 109 145
Elus	2 500	2 500	2 500
Dotations aux provisions (rénovation piste 2029 et contentieux)	220 000	200 000	220 000
Dépenses d'ordre	373 986	2 052 431	358 555
Virement à la section d'investissement	169 549	1 506 896	0
Dotations aux amortissements	204 437	395 535	358 555
BUDGET ANNEXE	0	527 445	487 500
Charges à caractère général	0	149 841	142 357
Charges de personnel	0	205 002	153 502
Charges financières	0	22 759	39 821

✈ INVESTISSEMENT

Le financement des investissements en 2026 ne demande aucune participation supplémentaire des collectivités ni emprunt bancaire. Nous utilisons la trésorerie disponible provenant des excédents de fonctionnement des années précédentes, ainsi que de la FCTVA pour 1 313 546 €. Il reste également à recevoir le solde de la subvention pour le hangar hélicoptère (180 000€).

BUDGET PRINCIPAL	2025	2026
DEPENSES	3 294 838	1 493 546
Compte de liaison vers budget annexe	0	524 867
AMO rénovation piste	0	300 000
Hangar de maintenance d'hélicoptère	1 080 000	180 000
Rénovation chaudière bâtiment DGAC et toiture bâtiment 001	0	175 000
Clôture Nord et chemin de ronde (écart DGAC)	0	130 000
Consuel électrique HM et hangaretttes	0	90 000
Acquisition parcelles nord piste (écart DGAC)	0	50 000
Remboursements avances CCI (> 2026)	200 001	34 679
Acquisition voiture (ex LOA)	0	9 000
RECETTES	3 294 838	1 493 546
Reprise de résultat de l'exercice précédent		1 313 546
Solde subvention hangar hélico		180 000

BUDGET ANNEXE	2025	2026
RECETTES	961 859	524 867
Emprunt	856 408	0
Virement de la section d'exploitation	149 841	524 867
DEPENSES	961 859	524 867
Opération Hangaretttes		284 047
Opération parking VL phase 2		80 000
Opération aménagement zone Nord		65 000
Frais financiers	11 000	95 820

Ce rapport a donné lieu à un débat en Comité Syndical. Il fait l'objet d'une délibération spécifique. Il est transmis au représentant de l'Etat dans le Département.